



## **Site de Néandertal — Une première saison très réussie**

Ouvert cet été en juillet, le nouveau site de Néandertal a rencontré un large succès auprès du public. La nouvelle scénographie immersive, mêlant archéologie, numérique et médiation scientifique, a permis aux visiteurs de redécouvrir l'histoire de l'homme de la Chapelle-aux-Saints et de ses découvreurs sous un angle innovant.

Familles et groupes ont été nombreux dès les premiers mois. Les équipes préparent déjà la prochaine saison pour enrichir l'expérience et poursuivre la dynamique engagée autour de ce lieu unique du patrimoine local.

La communauté de communes est fière d'œuvrer au développement du tourisme sur le territoire.

## **Crèches — Des cuisines rénovées pour des repas préparés sur place**

En novembre 2025, d'importants travaux ont été réalisés dans les cuisines des crèches de Lanteuil, Meyssac et Beaulieu.

Ces aménagements permettent désormais de préparer les repas directement sur place, dans de meilleures conditions techniques et sanitaires. Cette évolution améliore la qualité des repas servis aux enfants. Les équipes bénéficient aussi d'outils plus adaptés à leur travail quotidien. Un investissement de plus de 45 000€ pour les trois crèches du territoire accompagné par la CAF à hauteur de 80%.

## **Village de vacances — Huttopia apporte un nouveau souffle**

Propriétaire du village de vacances depuis l'été 2025, Huttopia a engagé un renouveau du site. La première saison a permis de remettre en valeur les hébergements et les espaces extérieurs, tout en préparant les futures phases d'investissement. La Communauté de Communes a opté pour la vente du site à un opérateur avec un réel projet de développement.

Le produit de la vente va permettre de développer la base de loisirs de la riviéra.

## **Base de loisirs — Une nouvelle phase et le lancement des travaux de la piscine**

La base de loisirs de la Riviéra poursuit son renouveau. Après la reprise en régie en 2025, la réouverture du restaurant et du food truck, tous deux gérés par des locaux, a permis d'élargir l'offre proposée aux habitants

comme aux visiteurs. Parallèlement, l'opération de réhabilitation complète de la piscine démarre. Les travaux concerteront les bassins, les plages et le bâtiment. Cette phase marque une étape importante pour redonner à la base de loisirs un rôle central dans les activités estivales du territoire.

## **Travaux Bascule du Chauze à Meyssac**

Le site du Chauze à Meyssac, propose un pèse bétail et un pont-bascule. Le pèse bétail est principalement destiné aux agriculteurs. Il permet de peser rapidement et avec précision les animaux. Le pont-bascule, est accessible à tout public et permet de peser des véhicules.

Il était nécessaire de les moderniser et les rénover.

Le système de paiement a été modernisé tant pour le pont-bascule que pour le pèse bétail. Il est désormais possible de payer par carte bancaire.

Ils sont accessibles à tous et les tarifs sont les suivants :

- Le pont-bascule :
  - De 0 à 10 tonnes = 2.00 €
  - De 10 à 20 tonnes = 3.50 €
  - De 20 à 50 tonnes = 5.00 €
- Le pèse bétail jusqu'à 1 500 kg :
  - 1.50 € la pesée

## **De nouveaux aménagements pour renforcer l'accueil Enfance-Jeunesse**

Dans le cadre d'un projet global d'amélioration des équipements dédiés à l'Enfance-Jeunesse, la Communauté de communes a récemment finalisé plusieurs investissements sur le site de Meyssac.

Un nouvel espace destiné aux enfants de 9 à 11 ans a été aménagé afin d'adapter l'accueil aux besoins du public préadolescent. Ce projet, d'un montant de 7 940 € HT, a bénéficié d'une subvention de 6 350 € HT de la CAF, permettant l'aménagement d'un local moderne, fonctionnel et confortable. Le nouvel équipement comprend notamment du matériel pédagogique, du mobilier de détente ainsi qu'un espace cuisine dédié aux activités encadrées.

Ce volet s'inscrit dans une démarche plus large d'amélioration des conditions d'accueil sur l'ALSH de Meyssac et Tudeils. Face à l'augmentation du nombre d'enfants âgés de 3 à 4 ans, la Communauté de communes a également procédé à l'acquisition de nouveaux lits pour le dortoir.

## **Des aides pour rénover votre domicile**

La communauté de communes a mis en place en 2025 un dispositif d'accompagnement pour vous permettre de rénover votre habitation ou celle que vous souhaitez mettre à la location.

Avec un accompagnement pouvant aller jusqu'à 4000€ pour un bailleur lors de travaux lourds et 2500€ pour un propriétaire occupant pour une rénovation énergétique, ces aides proposées par votre communauté de communes sont cumulables avec les dispositifs de MaPrimRenov'.

Des animateurs sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos travaux, vous pouvez les contacter au : 05.55.20.58.64.

## **Dernière ligne droite pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

La Communauté de communes poursuit l'élaboration de son PLUi. Ce document fixera, pour l'ensemble du Midi Corrézien, les règles d'urbanisme qui s'appliqueront demain : construire une maison, transformer un bâtiment, développer une entreprise ou protéger des espaces naturels. En décembre ont lieu plusieurs réunions avec les services de l'Etat et les élus du territoire pour travailler sur le zonage, le futur règlement ou les futures orientations d'aménagement. L'objectif est un arrêt du PLUi en février 26 et une approbation à la fin de l'année 2026.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher de votre mairie ou des services de la Communauté de communes. Ils sont à votre disposition pour vous informer sur l'avancement du projet, les enjeux et les futures règles d'urbanisme.